ICI LIMOUSIN

"Comment ne pas combattre ça ?" : en Corrèze, les opposants à un projet d'éoliennes toujours mobilisés

Le collectif s'oppose à un projet de construction de 8 éoliennes à Feyt et Laroche-près-Feyt. (Image d'illustration) © Radio France - Gérald Paris

- Elsa Fournier, Philippe Graziani

Publié le samedi 7 juin 2025 à 19:08

Les opposants aux éoliennes de Laroche-près-Feyt et Feyt poursuivent leur lutte. Leur recours devant le tribunal administratif contre le projet a été rejeté. Ils ont donc décidé d'en appeler au Conseil d'État.

"*On n'a pas d'autre choix que de continuer*", affirme Claude Dewaele, président de l'association "*Agir pour le pays d'Eygurande*". Son collectif **s'oppose au projet de construction de huit éoliennes à Laroche-près-Feyt et Feyt,** en Corrèze. Après le rejet de leur recours devant le tribunal administratif, les opposants ont décidé d'en appeler au Conseil d'État dans les prochains jours.

"Une fois qu'ils en ont dix, pourquoi pas plus ?", alerte Claude Dewaele

*"C'est une question de survie symbolique. Nous tenons à la **qualité de nos paysages**, c'est un paradis*, explique Claude Dewaele. *Comment ne pas combattre ça pour garder cette qualité ?*" Au-delà du projet en lui-même, le président de l'association **s'inquiète de la multiplication de telles constructions**. "*Si le mur craque, ça va permettre à d'autres promoteurs de s'engouffrer dans la brèche. Une fois qu'ils en ont dix, pourquoi pas quinze, vingt, trente?*".

Le projet de parc éolien de Laroche-près Feyt et Feyt a été **validé par le préfet** de la Corrèze le 11 janvier 2023.